

AU PROGRAMME MERCREDI 28/11/2018 :

- Les nouvelles du club
- Les diaporamas des gapheurs
- Le thème « la ville » sera animé par Marc.
- La 3e mi-temps, temps d'échange entre gapheurs

COMPTE RENDU DE LA RÉUNION DE LA SECTION DIAPORAMA DU GAPHE

21/11/2018

Réunion un peu plus restreinte que la semaine précédente...mais tout de même 12 participants, et la soirée débute à l'heure pile !

Michel anime la soirée, Marc machine la soirée...

1. Informations officielles

- Une fois n'est pas coutume, c'est Michel qui parle le premier, nous informant qu'Alain Garsia nous a transmis 560 photos de la gaphothèque, aux fins d'utilisation pour des diaporamas. Elles sont classées par thèmes, et seront accessibles au téléchargement avec le lien : <http://dl.free.fr/rKmR9yvlf>
Il est décidé que cette année, la mise en forme ne se fera pas seulement en séries sonorisées, mais que tous les types de diaporamas seront admis.
- Le président Toni prend ensuite la parole et rattrape le temps perdu :
 - En premier lieu, il fait état du retour sur la présentation des diaporamas « Val de Fensch » la semaine dernière. Marc Olénine a en effet envoyé un message de remerciements appuyés, destiné en premier lieu aux auteurs, mais il a également été sensible à l'intérêt porté par les membres présents à leur action.
 - Il indique ensuite avoir eu le matin même une longue conversation avec Jean Marc Fiancette, « Monsieur Diaporama » de la Fédération, au sujet de la propriété des œuvres audio-visuelles. De manière générale, la Fédération ne reconnaît que l'auteur du montage comme propriétaire de l'œuvre. Il définit cependant trois situations :
 - Cas simple, l'auteur du montage est aussi celui des photos et de l'accompagnement, la propriété de l'auteur est pleine et entière
 - Cas plus complexe : il existe un co-auteur et ils ont fait appel aux services d'un narrateur. Le co-auteur peut être cité.
 - Cas très complexe, plusieurs photographes ont produit les images, l'auteur du montage étant ou non du nombre, et d'autres intervenants ont coopéré à l'élaboration. Si le montage est récompensé lors d'une compétition, seul l'auteur sera cité au palmarès, et il lui appartient de trouver une entente avec les autres ayants-droit pour un partage équitable de la dotation ou du prix.
S'il s'agit d'un bien en nature, il peut
 - ✚ soit être vendu, le numéraire retiré étant ensuite partagé,
 - ✚ soit pris par l'un des participants, qui dédommagera les autres,
 - ✚ soit remis au club pour un usage collectif.

Un modèle d'entente préalable (écrit ? oral ?) pourrait être envisagé, et sera l'objet d'un point à l'ordre du jour du prochain CA. Il ne semble pas

souhaitable que le club intervienne en modifiant son règlement, mais que les différents acteurs conviennent préalablement entre eux d'un modus vivendi applicable en cas d'attribution d'une récompense. Une vive discussion s'engage, menace de s'éterniser, ce qui nous vaut un coup de sifflet du Président, qui confirme l'inscription du point au prochain CA et propose un temps de réflexion correspondant à la « trêve des confiseurs ».

2. Thème : la ville

Michel anime le débat, qui porte sur les documentaires pouvant être produits sur, autour ou dans la ville. La discussion, ouverte et très nourrie, permet de dégager les nombreux « ingrédients » nécessaires pour un bon montage documentaire, et conclut à l'importance du commentaire et de la manière dont il est dit par le narrateur.

L'introduction à bon escient de séquences vidéo est envisagée comme moyen d'amener une animation supplémentaire au montage. Les images utilisées, quant à elles, peuvent provenir de sources multiples (photos, emprunts, documents, Internet...)

A titre d'illustration, trois montages sont présentés :

- « **Le Poste T** », de Claude Kies, présente la ville de Yutz à travers les peintures murales dont Frédéric Pillot a masqué les quatre murs d'un poste transformateur électrique initialement peu esthétique
- « **Les six de Rodin** », de Jacques Van de Weerdt, sur le groupe statuaire consacré par Rodin aux six bourgeois de Calais avec pour commentaire un texte de R.M. Rilke qui prend « toute la place » par rapport à la musique et aux images.
- « **La valse des Roland** », de Jean Marie Marchal, sur la gare de Metz et sa statue de Roland, qui a perdu trois fois la tête en moins de trente ans. Documentaire très bien documenté, mais présenté de manière humoristique ce qui le rend très attrayant.

3. Diaporamas de gapheurs

- « **Essai. Balade automnale** », de Paul Zacher. Une balade autour du château de Moncel, sous forme de suite sonorisée. Belles images et bon accompagnement musical, mais il manque le petit déclic pour nous faire décoller. Gestion des images verticales et fil conducteur absent : points à revoir pour « transformer » ce bel essai...
- « **Nomades** » de Jean Marie Marchal en collaboration avec Marie Thérèse Doretto pour le petit oiseau... Une chanson illustrée avec des images de mères et d'enfants Africains sur décors de Sahara. Peut être encore plus de portraits ?

4. La troisième mi-temps

En l'honneur de Sainte Cécile, nous avons eu droit aux gâteaux de notre Cécile...Merci et bonne fête, Cécile !

(Heureusement qu'on ne fêtait pas la Sainte Pause-Longue de Nicéphore : on aurait dû jeuner !!)

A mercredi prochain pour la suite de nos passionnantes aventures !